



Politiques sociales, actions de solidarité et de lutte contre toutes les exclusions

«

• « D'une part, il n'est pas possible de réduire l'intervention sociale à la concurrence marchande et d'autre part la place des mouvements et des associations est importante et doit être défendue, car ce sont des espaces démocratiques qui favorisent la participation de chacun.e et la création collective ».

• Propos de conclusion du rapport de l'année précédente qui font échos, drôle d'ironie, à la situation de crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 que nous sommes en train de vivre !

• Force est malheureusement de constater que les acteurs et les actrices de l'intervention sociale tirent la sonnette d'alarme sur l'état du secteur (du médico-social à la psychiatrie, de l'insertion à la protection de l'enfance) qui d'année en année se dégrade, laissant de moins en moins de place à la relation humaine, et au contraire toute la place à la marchandisation et à la « protocolisation » à outrance. Pourtant, depuis très longtemps, les professionnels et bénévoles de l'intervention sociale pointent du doigt les dérives et le manque de considération des pouvoirs publics : les soignant.e.s ne peuvent plus se former ou seulement sur les problématiques techniques ou de démarche qualité, les éducateurs et éducatrices interpellent sur la manière dont on traite les mineurs non accompagnés, les professionnels de l'insertion attirent l'attention sur leur propre précarité ou sur les injonctions paradoxales auxquelles ils doivent faire face (soutenir des projets d'insertion professionnelle dans un monde où le travail se fait plus rare, en oubliant souvent l'insertion sociale). La crise sanitaire que nous traversons aura au moins le mérite de remettre sur la table du débat, toutes ces questions, pour peut-être permettre d'y répondre autrement !

Donner une place aux personnes les plus fragiles

Les associations, les ONG, sont au cœur de la cité et participent depuis toujours à la construction du « vivre ensemble et faire ensemble ». Elles sont incontournables et doivent pouvoir reprendre toute leur place dans le débat public. Les Ceméa, par les actions d'intervention sociale qu'ils mènent dans leur réseau sont inscrits dans cette dynamique. Ces projets sont nombreux et visent encore et toujours à donner une place aux personnes les plus fragiles, afin qu'elles participent pleinement à la vie sociale, en articulant accompagnement individuel et collectif.

Par leurs actions de formation vers les professionnels du travail social et de la santé mentale, par leurs démarches d'accompagnement des acteurs de la cohésion sociale dans les territoires, les Ceméa sont ainsi engagés pour réduire toutes les inégalités qu'elles soient géographiques (absence de services publics, désertification médicale...), de services (fermeture d'hôpitaux...), générationnelles (jeunes très fortement touchés...), de genre (femmes avec emploi précaire, monoparentalité...), ethniques (populations étrangères...). L'accueil et l'accompagnement des plus fragiles sont un fil rouge important pour les Ceméa, association d'Éducation populaire.

■ Les formations en Travail social, un enjeu pour continuer à donner du sens à l'action

Historiquement les Ceméa se sont inscrits dans la formation des travailleurs sociaux, pour former des éducateurs et des éducatrices, comme les nommait Jacques Ladsous. Derrière ce vocable, l'on peut retrouver différentes formations en travail social, inscrites principalement dans les métiers de l'éducation spécialisée. Trois établissements du réseau Ceméa délivrent ces formations : le centre de formation porté par l'Association régionale d'Ile-de-France, celui de l'Association d'Occitanie et enfin l'établissement associé Erasme à Toulouse.

L'année 2019 a été déterminante pour les centres de formation des Ceméa, car il s'agissait de finaliser la production de rubans pédagogiques qui correspondent à la nouvelle architecture des diplômes (notamment avec le passage annoncé des diplômes de niveau III (éducateur spécialisé, etc.) vers le niveau II, afin d'accueillir les étudiant.e.s à la rentrée de septembre 2018 et pour les années suivantes 2019-2020.

• Un réseau de trois établissements

Trois établissements du réseau Ceméa délivrent ces formations : le centre de formation porté par l'Association Régionale d'Ile-de-France (ARIF), celui de l'Association d'Occitanie et enfin l'établissement associé Erasme à Toulouse.

L'année 2019 aura vu la poursuite de la mise en œuvre pleine et entière de la réforme des diplômes de travail social, notamment pour les formations d'éducateur.rices spécialisé.es et la nécessaire articulation avec l'université.

• Renforcer la dimension internationale du travail social : croiser les regards en allant à la rencontre des autres en Europe

Dans la volonté de renforcer la collaboration entre le champ de la formation, de la recherche et de l'intervention sociale, dans une dimension internationale, les Ceméa ont poursuivi leur action au sein de la nouvelle association Afris France.

Par ailleurs, suite à la dynamique initiée par les Rencontres Européennes du social de décembre 2018, un blog a été mis en œuvre : l'intervention sociale et l'international, le regard des Ceméa. Il permet de partager réflexions et analyses : <https://sites.cemea.org/res>

• La visite d'étude en Europe, comme porteur d'une dynamique de réflexion collective

Comme en 2017, le secteur national des Ceméa en charge du social a proposé, en 2019, une visite d'étude européenne, dans le cadre des financements Erasmus +. Ce sont 20 militant.e.s permanent.e.s et non permanent.e.s qui sont parti.e.s à Florence, en décembre 2019. En partenariat avec les Ceméa italiens, le groupe a été à la rencontre des acteurs engagés dans le champ de l'éducation et du social. La dynamique de ce voyage d'étude s'est inscrite dans deux questionnements principaux :

Les secteurs des champs d'activité sont pluriels (école, psychiatrie, travail social, animation, etc.). Il apparaît un intérêt, mais aussi un glissement, au travail "trans" (disciplinaire, métier, compétences...). Cette transversalité présente-t-elle un risque de dilution de ce qui fait les identités plurielles, ou est-ce un impératif de situation ?

EN CHIFFRES

Quelques éléments clefs qui témoignent de la réalité de ces formations en travail social au sein du réseau des Ceméa en 2019

• En Ile-de-France ont été formé.e.s

177 éducateur.rice.s spécialisé.e.s (toutes promotions confondues)
101 moniteur.rice.s éducateur.rice.s (toutes promotions confondues)
12 cadres intermédiaires (Caféruis)

• En Occitanie ont été formé.e.s

121 accompagnant.e.s éducatifs et sociaux (DEAES)
172 assistant.e.s familiaux.ales (DEAF)
158 moniteur.rice.s éducateur.rice.s 1ère année (toutes promotions 2018-2020 confondues) et 143 moniteur.rice.s éducateur.rice.s 2ème année (toutes promotions 2017-2019 confondues)

“ Verbatim

« Donner un réel pouvoir d'agir aux personnes accompagnées est aujourd'hui un discours qui sonne comme une évidence. Cependant, les publications, les analyses, les rapports sont nombreux à dénoncer un décalage entre les textes de loi, les recommandations, les discours et la réalité de la mise en œuvre de cette participation dans le secteur médico-social. Il est aujourd'hui urgent de faire entrer les principes « démocratiques » dans nos institutions. À l'inverse d'un kit participatif « clé en main », servons-nous, entre autres, des projets d'établissement pour mener un travail d'innovation institutionnelle de grande ampleur. »

*Emeline Lebœuf, chef de service,
Association Prodeis*

Dans un contexte de remobilisation sur leurs orientations, les Ceméa constatent, y compris à l'interne de leur mouvement, la montée des conservatismes de tout bord, des idéologies assermentées au "néo-libéralisme" débridé. C'est une ambiance lourde convoquant aussi les extrémismes d'une population en demande de repères. Comment peut-on résister ?

Ce voyage à la rencontre d'autres pratiques, a permis de nourrir la réflexion. Ce fut une belle occasion pour réfléchir au renouvellement de l'éducation active dans le travail social, la santé mentale, l'intervention sociale.

La participation : un enjeu de pouvoir

La participation revêt trois dimensions fondamentales. En effet, le pouvoir d'agir individuel s'inscrit dans une dimension collective dont le but est d'opérer une transformation sociale. Un des enjeux de la participation des « publics » et notamment des jeunes est le partage du pouvoir de décision.

La participation fait peur aux élu.e.s, car elle est associée à une forme de contestation du pouvoir politique donc de la démocratie directe par les urnes. Pour les professionnels, elle peut être envisagée comme une perte de reconnaissance de leurs compétences spécifiques et donc de leur légitimité. La notion de professionnalisme renvoie à un savoir considéré comme légitime, une expertise pour prendre des décisions à la place des personnes.

Ainsi, la participation des citoyen.ne.s, des habitant.e.s, des bénéficiaires de l'action sociale, des jeunes, bouleverse. L'espace de la participation ouvre la parole et offre la possibilité du dissensus, du désaccord et de la remise en cause du pouvoir. Le conflit est une des bases de la démocratie. Il permet de débattre, d'élaborer pour, par la suite délibérer.

La participation dans une perspective de conscientisation

Les processus d'émancipation individuelle sont indissociables d'une analyse des structures d'oppression et de domination d'un point de vue sociétale. L'incorporation des rapports de domination est le résultat d'un processus social qu'il est essentiel de déconstruire, d'analyser, de penser pour pouvoir agir.

L'analyse par les personnes (professionnels, bénéficiaires, militants) de leurs propres vécus, de leurs trajectoires est essentielle dans le champ du travail social. Nous devons revendiquer des espaces de formation pouvant être des lieux d'expression, d'élaboration du vécu des personnes, de cheminement autour des trajectoires individuelles analysées dans un contexte sociétal.

Il est essentiel de partir de son expérience pour analyser sa position par rapport au monde, aux personnes, pour dégager des pistes de travail individuelles et collectives. Ceci est une matière incarnée pour créer du savoir, de la conscience à partir de l'histoire de vie.

Ce processus de conscientisation permet aux personnes de déconstruire la domination intégrée et être critique de ce que nous sommes porteurs individuellement et collectivement. La participation permet aux personnes de trouver leur place en ayant le choix : conserver, mettre à distance ou transformer la réalité.

• Agir avec et pour les personnes en situation de migration

Les Ceméa ont poursuivi leur action d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile. Notamment :

- l'accueil de jeunes mineurs non accompagnés (MNA), par les Ceméa en Pays de la Loire, avec la poursuite du projet TAMO,
- l'accueil de jeunes MNA au sein du Festival d'Avignon en lien avec l'association Centres de Jeunes et de Séjour du festival d'Avignon,
- le développement du projet « Favoriser l'insertion des personnes réfugiées par la pratique artistique, culturelle, sportive et l'accompagnement vers l'emploi » porté par les Ceméa en Nouvelle Aquitaine, en lien avec leur partenaire REMIV.



Faire équipe



Pour faire équipe, il importe de construire une cohérence qui ne se résume pas seulement au fait de tenir une position, une posture, mais de réfléchir ensemble, penser collectivement dans le sens de faire vivre le projet de service, le projet d'établissement, qui sont déclinés dans les actions et les activités, comme mise en pratique du sens du projet. Cette cohérence résulte des échanges sur les missions des uns et des autres, le portage du projet

institutionnel et la prise en compte de la relation et du lien avec les personnes accueillies ou les publics concernés.

Hamdou Sy, philosophe
VST N° 144 - 2019

“ Verbatim

« Ce qui relie le travail de Jean Oury et de son frère Fernand Oury, inscrit dans la pédagogie institutionnelle est l'idée d'apporter un soin au milieu. De créer un groupe, dans lequel chacun a le pouvoir d'instituer ou désinstituer les règles propres à l'organisation du milieu de vie. Ce qui implique des responsabilités, des statuts, des fonctions à définir pour chaque acteur, même souffrant ! C'est bien ce qui s'inscrit dans la pédagogie que les Ceméa mettent en œuvre dans les stages. »

Anne Claire Devoge
Directrice générale adjointe des Ceméa



PRIS SUR LE VIF

« Une rencontre avec Artemisia »

(extrait blog « l'intervention sociale et l'international, le regard des Ceméa »)

À Florence il n'existe qu'une seule association qui accueille des femmes victimes de violences conjugales : il s'agit du centre anti violence Artemisia. Nous avons eu le plaisir de rencontrer une des administratrices au siège de l'association lors de notre séjour. Nous la remercions pour cet échange riche en émotion, en partage d'expérience et de pratique.

À Florence, une ville de 400 000 habitants, l'association ne dispose que de « deux maisons secrètes » pour héberger des femmes avec leurs enfants : cela représente environ seulement 25 à 35 femmes par an en situation de grand danger qui peuvent trouver refuge pour une durée limitée à 6 mois.

L'administratrice insiste sur la dimension du « secret » : elle ignore, elle-même, la localisation de ces deux résidences afin d'assurer la plus grande sécurité à ces femmes. Elle retrace également leur parcours du combattant : de l'activation de « code rouge » au commissariat qui permet l'intervention rapide des forces de l'ordre au domicile, au « code rose » aux urgences hospitalières afin que les femmes puissent être orientées vers des psychologues puis vers l'association.

L'administratrice précise que l'accueil dans ces maisons secrètes se fait à condition que les femmes acceptent également de « disparaître » elles-mêmes pour leur sécurité : il s'agit véritablement d'une exfiltration. Elle précise d'ailleurs que l'association bénéficie pour cela d'une convention avec le commissariat « pour avoir l'autorisation de faire disparaître des personnes ». Les femmes et leurs enfants quittent leur domicile avec le minimum d'effets personnels sans prévenir leurs proches, leur mère, leurs amis : c'est encore aujourd'hui la double peine.

« Maison secrète, code rouge, disparition », un vocable digne des romans d'espionnage... pourtant l'ambiance n'est malheureusement pas romanesque mais bien la vie réelle. « Les meilleurs crimes sont domestiques » disait Alfred Hitchcock. Car il s'agit bien de cela : des femmes qui luttent et des institutions, des pouvoirs publics qui tentent de les protéger de la violence de leur conjoint.

L'association ARTEMISIA emploie des psychologues et des éducatrices spécialisées pour accompagner les femmes et leurs enfants dans leurs parcours de reconstruction. Elle souhaiterait aujourd'hui ouvrir des maisons de 2ème niveau, c'est-à-dire à bas seuil de risque comme les centres de réinsertion sociale qui peuvent exister ailleurs en Italie pour aider les femmes lorsque le danger immédiat est écarté. Néanmoins ces actions sont pour la majeure partie financées par des dons privés et l'association manque cruellement de moyens. Elle évoque ainsi de fortes disparités entre région comme nous pouvons aussi le constater en France entre zone rurale et zone urbaine. C'est également toujours le manque de places d'accueil qui est saisissant aussi bien en Italie qu'en France. Échapper aux violences signifie encore aujourd'hui le plus souvent quitter le domicile conjugal, ainsi l'ouverture des centres d'hébergement reste toujours une priorité portée par les associations féministes.

Lorsque nous avons évoqué les mobilisations féministes actuelles, il a été souligné l'importance de la prise de conscience du phénomène en Italie, mais pour autant les moyens alloués aux associations diminuent. Dans ce domaine tout particulièrement, et parce que la violence tue et que l'inertie est coupable, l'administratrice a rappelé avec émotion qu'à la création de la première maison, il y avait la prise de conscience « qu'il fallait non plus seulement protester mais il fallait les sortir de là ».

Louise MIRAGLIESE

<https://sites.cemea.org/res/2019/12/19/une-rencontre-avec-artemisiam>



© Rita Mercedes - VST

■ Une collaboration dynamique avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse



Dans le cadre de la convention renouvelée en 2018 (évolution en CPO), les Ceméa ont poursuivi en 2019, les actions initiées et développées dans l'ensemble de leur réseau. Pour mémoire, cette convention vise principalement à développer des actions de formation à l'égard des professionnels de la PJJ et des activités éducatives à l'attention des mineurs sous protection judiciaire. En effet, la DPJJ est chargée, dans le cadre de la compétence du ministère de la Justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions et associations intervenant à ce titre.

La DPJJ développe des activités de jour afin de conduire des mineurs qui lui sont confiés vers une insertion sociale et professionnelle. Outre ses propres dispositifs, elle s'appuie sur la société civile, dans la perspective du maintien ou du retour de ces mineurs vers les dispositifs de droit commun.

Les Ceméa, mouvement d'Éducation nouvelle et d'Éducation populaire, proposent à travers un réseau territorial structuré de militant.e.s de terrain, des réflexions et des actions, en direction de la jeunesse, dans le champ de l'éducation. Les Ceméa s'appuient pour cela sur leurs compétences acquises dans différents champs d'activité (social, culture, école, animation, etc.) et développent leur intervention à partir de méthodes d'éducation active. Leur intervention dans le cadre de cette convention est double.

La mise en place d'actions d'éducation à destination des mineurs

- L'implication dans des manifestations culturelles est un axe d'intervention majeur pour les équipes avec les jeunes. Ainsi, pour illustrer cet engagement, peuvent être mises en évidence les actions pendant le festival d'Avignon ou celui d'Aurillac qui permettent de réunir des jeunes suivis par les services de la PJJ, afin de provoquer des rencontres entre jeunes et artistes, autour de la création artistique (présentation de spectacles, pratique d'activités en ateliers, etc.).

- Des formations et projets autour de l'image et des médias, par exemple en Auvergne avec l'action « manipuler l'image, pour mieux la maîtriser » qui a permis de l'écriture collective de films ou le décryptage d'informations, ou en Occitanie sur l'éducation à l'image.

- La mise en place d'action d'accompagnement et d'insertion, avec par exemple le projet « Accompagner des mineurs placés sous-main de justice dans leur projet de réinsertion à travers un accompagnement artistique et culturel » développé par les Ceméa en Nouvelle-Aquitaine.

La mise en place d'actions de formation, pour les professionnels de la PJJ

Ces actions se sont inscrites dans le cadre de la formation des professionnels de la PJJ. Elles se sont menées en lien avec les différents lieux d'activité (site central de l'ENPJJ et PTF régionaux). Ainsi par exemple :

- un groupe d'analyse de situations sur l'intervention pluri professionnelle a été mise en place à Mayotte ;
- l'accompagnement des élèves éducateur.rice.s de l'ENPJJ avant, pendant et après le Festival international du film d'éducation d'Évreux ;

- l'encadrement d'un parcours sur l'éducation aux médias et à l'information, en formation initiale pour les élèves de l'ENPJJ (activités de médiation éducative) ;

- une formation sur l'éducation aux médias et à l'information, pour les enseignants exerçant en Centre Educatif Fermé (15 personnes) avec un deuxième module en 2020, (INSHEA : établissement public qui a succédé au Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée, CNEFEI).

Un séjour « Plein les yeux », accueil de jeunes au Festival d'Aurillac

Cette action est menée par les Ceméa d'Auvergne. Elle a pour objectifs de :

- Permettre à des jeunes en situation difficile d'ouvrir leurs horizons et de se découvrir à travers un festival incontournable dans la région, le Festival international de théâtre de rue d'Aurillac.

- Proposer au groupe de jeunes et à leurs accompagnateurs un parcours éducatif de formation du spectateur (pédagogique et artistique), en intégrant les spécificités du Festival d'Aurillac (artistique, temporalité, densité de l'offre culturelle).

- Initier le regard critique et les capacités d'expressions à travers des modalités d'étude et de pratique : ateliers, création, rencontres d'auteurs ou d'équipes de création, etc.

- Permettre la mixité en inscrivant le groupe de la PJJ dans le séjour « Plein les yeux » ouvert à d'autres adolescents, venus individuellement.

Le séjour dans ces moments forts. Les jeunes ont repéré des spectacles lors de la première sortie le mardi après-midi avec les affiches et quelques parades dans Aurillac. L'équipe indique que des spectacles ont été réservés parmi les compagnies officielles et que d'autres spectacles sont choisis ensemble chaque jour parmi les compagnies de passage. Chacun des jeunes a eu un rapport différent avec les spectacles. Rentrent en compte, la fatigue et le rythme de vie, l'enchaînement des spectacles, le spectacle en tant que tel, les conditions de réception, la chaleur. Pour la plupart d'entre eux, c'est la première fois qu'ils voient un spectacle. L'équipe a bien en tête ce paramètre qui influence les choix de spectacles. À l'issue du séjour, l'équipe constate une réelle progression. Au regard du parcours de festivaliers, ils commencent à formuler des petites critiques. Ex : « au début j'ai pas aimé », « ça m'a fait penser à l'atelier ! », « Ah ça c'est du théâtre comme j'aime ».

Les ateliers de pratiques artistiques

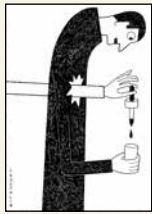
Les ateliers ont bien fonctionné. Les jeunes étaient joueurs, ils ont accepté très facilement les propositions de jeu, les séances de pratiques artistiques. Le jeudi, c'était un atelier autour du slam ouvert à d'autres participants, ce qui a permis la rencontre avec d'autres jeunes également hébergés dans le même lycée.

“ Verbatim

« Ce qui vient au monde pour ne rien troubler, ne mérite ni égards ni patience ».

René Char

Analyser les pratiques, et soutien au soutien



Le travail dit « social » – celui de travailleurs sociaux ! – comme le travail de soin, ça calamine. Il y a donc lieu de soigner les soignants, de mettre au travail ce qui les travaille ! Si la pratique sociale ou de soin « calamine », c'est du fait de la rencontre intime, directe, profonde engagée par tout professionnel avec les usagers (parfois bien usagés !). Combien rentrent chez eux éreintés ? Dans ces métiers de transmission de l'humaine condition, on ne peut faire l'économie d'analyser cette pratique singulière d'accueil, d'accompagnement, de soutien, d'aide apportés aux plus démunis de nos contemporains, par des professionnels de l'ombre dont l'action est si peu reconnue par le corps social.

Joseph Rouzel,
Psychothérapeute, psychanalyste
VST N° 142 - 2019

PARTENARIAT

Participation au comité scientifique des Journées de valorisation de la recherche de l'ENPJJ



Dans le cadre du partenariat important avec l'École Nationale de la PJJ à Roubaix, les Ceméa ont été sollicités pour être membre du comité scientifique en charge de l'organisation de ces journées. Elles avaient pour thématique en 2019 « Respecter les droits de l'enfant, est-ce protéger l'enfant ? ». Deux journées de conférences, tables rondes et ateliers, durant lesquelles, le réseau des Ceméa a été invité à présenter quelques-unes de ses actions en lien avec la thématique : le projet TAMO en Pays de la Loire, l'accueil de jeunes de la PJJ au Festival d'Aurillac, notamment.

<http://www.enpjj.justice.fr/les-journées-de-valorisation-de-la-recherche-de-l'enpjj>

Le Festival international du film d'éducation, une manifestation culturelle et citoyenne au cœur du processus de formation des éducateurs PJJ

Un levier de l'action éducative de la Protection judiciaire de la Jeunesse

Depuis 2009, la collaboration avec l'ENPJJ (École nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse) et plus globalement la PJJ, depuis l'origine du festival, s'inscrit également en amont et en aval du Festival international du film d'éducation, sur différents territoires en métropole et Outre-mer, ce tout au long de l'année. Les Ceméa accompagnent les professionnels de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) dans la découverte des manières d'animer à partir de films, des réflexions autour des questions d'éducation auprès de leurs pairs ou auprès d'adolescents pris en charge par les services. Ces animations traduites en contenus de formation s'inscrivent dans un processus d'accompagnement pour certaines filières (Classe Préparatoire Intégrée, diplôme d'éducateurs...), des problématiques diverses y sont travaillées, liées au métier. Les tables rondes, et mises en situation contribuent à l'enrichissement mutuel, au développement de démarches pédagogiques créatives au service des publics

les plus éloignés de l'accès à la culture. Un retour (projections, débats) au sein de l'école est mis en place par les étudiants présents au festival, chaque année au premier trimestre de l'année suivant le festival.

Une élève de l'école a animé le jury Jeunes et Étudiants du festival, en tant que Présidente de ce jury. Lors de cette 15ème édition nationale, un groupe de 17 élèves en formation à l'ENPJJ (en cours de formation deuxième année, dans le cadre de leur stage), accompagné de trois formateurs, a participé à la totalité du festival.

En 2019, sur la dynamique engagée en 2017 et 2018, avec la spécificité décrite ci-dessus, les Ceméa ont poursuivi l'accompagnement de ce projet en mettant en œuvre différents temps de travail, avant, pendant et après le festival :

- En amont du festival, deux journées de préparation (22 mai et 15 octobre 2019). Ces deux rencontres ont eu pour objectifs principaux d'identifier le contenu du festival, de mettre en lumière des problématiques sociales, de faire le lien avec la programmation et d'engager la préparation d'un atelier pour mettre en place un projet avec des jeunes.

- Pendant le festival : la découverte du festival dans la variété des propositions les a amenés à réfléchir à la place du support filmique dans l'accompagnement éducatif des adolescents en grande difficulté, et précisément à préparer la mise en place d'une séance pédagogique à mettre en œuvre avec des jeunes (un temps de formation spécifique sur cet objectif, a été intégré dans le parcours). En effet cette année, les participants tous volontaire intégraient ce parcours au sein du festival dans le cadre de leur stage sur le terrain et avaient donc comme objectif très opérationnel de préparer une action post festival avec les jeunes de la structure où ils étaient en stage.

- Après le festival : une séance de retour du festival à l'ensemble des élèves de l'ENPJJ sera programmée avant l'été 2020 (présentation de films, échanges avec un réalisateur ou une réalisatrice). Cette date au regard de la crise du coronavirus est à reprendre.

Le travail partenarial à l'œuvre dans cette manifestation (choix des films, construction des problématiques des tables rondes...) constitue également un levier intéressant pour identifier les champs d'actions respectifs et des partis-pris de formation initiale, pour mieux répondre aux problématiques des adolescents en grande difficulté. C'est une des perspectives de leur futur travail éducatif, le vécu de cette manifestation s'avère donc pertinent pour explorer des problématiques d'actualité, rencontrer des acteurs variés dans le champ éducatif, culturel, partager des émotions.

On peut estimer à environ une centaine de professionnels de la PJJ et de structures associatives habilitées justice (Direction Territoriale de la PJJ Haute Normandie, Unités Educatives de Milieu Ouvert, Centres éducatifs fermés, Unités éducatives d'activité de jour, Missions insertion, EPE, Centres éducatifs renforcés) qui ont participé au festival cette année.

Les structures présentes lors de l'édition nationale « compétitive » sont principalement implantées dans la région Normandie (Rouen, Evreux, Val de Rueil, Vernon, etc.), les Hauts-de-France et l'Ile-de-France, de par la proximité géographique. À noter comme chaque année, plusieurs fonctions représentées à l'image de la pluridisciplinarité à l'œuvre à la PJJ (éducateurs intervenant dans des structures variées, formation initiale, formateurs, psychologues, Responsables d'unité Educative, Directeurs de service).

■ L'insertion, un axe d'intervention majeur pour le réseau

Grâce à leur réseau d'Associations territoriales et de militant.e.s, les Ceméa, mouvement d'Éducation nouvelle et association de jeunesse et d'Éducation populaire agissent au plus près des réalités des territoires. Leur action, inscrite dans des références et des engagements forts (la laïcité, la promotion sociale et l'économie sociale et solidaire), vise à transformer la société dans une volonté d'émancipation des individus. C'est par cet ancrage et avec cette ambition que les Ceméa sont impliqués dans les questions sociales d'insertion, depuis de très nombreuses années.

L'accompagnement des personnes fragilisées

Le réseau des Ceméa reste très impliqué dans l'accompagnement direct des personnes en situation de fragilité, dans une démarche d'accompagnement global, qui favorise l'émancipation des personnes. Ces actions et dispositifs sont inscrits dans le cadre des politiques publiques et sont financés par l'État et/ou les collectivités publiques. Si les orientations générales visent principalement à un accompagnement individuel, les Ceméa, au regard de leurs orientations, proposent un équilibre entre accompagnement individuel et accompagnement en groupe, grâce notamment à la mise en place de projets collectifs.

L'année 2019 a permis à des Associations territoriales des Ceméa, de poursuivre leur inscription dans le champ de l'insertion :

- La Normandie a ainsi porté plusieurs actions d'insertion permettant l'accueil d'adultes. Peut par exemple être mis en lumière le dispositif « RÉUSSIR » qui propose à ces personnes de construire un projet d'insertion.
- L'Occitanie porte de son côté plusieurs dispositifs d'accompagnement des bénéficiaires du RSA.
- L'École de la 2e Chance de Perpignan, portée par les Ceméa à Perpignan, permet quant à elle d'accompagner des jeunes en situation de rupture scolaire, afin de tenter de les remobiliser dans un projet professionnel.
- Les dispositifs relais sont soutenus par plusieurs Associations territoriales (Rhône-Alpes Auvergne, PACA, Occitanie, Île-de-France, Centre, Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Picardie, La Réunion).
- Le point accueil écoute jeunes (PAEJ) de Mayotte.

Un projet innovant et partenarial : la clé numérique d'accès aux droits



En 2019, la mission nationale « Libre et éducation nouvelle » et le secteur Travail Social et Santé Mentale des Ceméa ont souhaité mettre en œuvre une expérimentation à destination des personnes les plus fragiles et rencontrant des difficultés importantes pour accéder à leurs droits

sociaux. En effet, l'accès aux droits nécessite aujourd'hui une réelle maîtrise du numérique. Cependant, celle-ci reste complexe pour de nombreuses personnes, notamment les personnes les plus fragiles. La clé numérique d'accès aux droits a pour ambition de soutenir et d'accompagner ces personnes, afin qu'elles reprennent possession de leurs données personnelles en leur proposant la création d'un domicile numérique sécurisé et facile d'accès.

Montrer le travail social ?



Ces derniers mois ont vu fleurir quelques émissions télé, aux heures de grande écoute, présentant le travail dans les institutions de protection de l'enfance, en centres éducatifs. En fait de présentation, il s'agissait surtout de dénoncer : dénoncer des situations de maltraitance individuelles, collectives, institutionnelles ; dénoncer les abus, les défaillances de ces établissements, de ces dispositifs. En général, le citoyen s'intéresse peu aux usagers du social, de la santé mentale. Il préfère les oublier, se dire que la collectivité s'en occupe...

Plus d'un million de travailleurs sociaux en France sont tous les jours aux côtés de personnes fragilisées, par le handicap, les conditions de vie, des parcours difficiles, la précarité. Ils créent les conditions et soutiennent ces personnes pour vivre au mieux leur situation et l'améliorer, se reconstruire et grandir en sécurité, trouver leur place dans la société, un emploi. Ils aident aussi à pouvoir jouer, se cultiver, prendre un repas avec des amis, voir sa famille, se laver. En bref : ils aident à être et faire comme nous tous, ce qui n'a rien d'évident quand on est autiste, paralysé ou migrant. Ils sont là pour ce qui ne peut se faire seul quand on a besoin d'aide, de guide, de repères, de soutien ou de médiation. Le travail social est tout cela : des actions, des professionnels, mais également un projet de société, d'une société dans laquelle chacun a sa place.

Que montrer du travail social ? Toute une dimension opaque, invisible, qui caractérise la relation d'aide, échappe. Comment peut-on dévoiler, ou dire, la complexité de ce qui se joue ?

Rozenn Caris, rédactrice en chef
VST N° 142 - 2019

UN CONSORTIUM D'ACTEURS

Repérer et mobiliser les jeunes invisibles en Nouvelle Aquitaine

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet de la DIRRECTE Nouvelle Aquitaine « Repérer et mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux ». La convention a été établie sur 36 mois, soit du 15/11/2019 au 14/11/2022.

Retenu pour soutenir et animer un consortium d'acteurs et d'actrices de l'insertion, les Ceméa pilotent ce projet qui a pour objectifs de repérer, mobiliser les jeunes 16-29 ans « invisibles » ou tendant vers l'invisibilité (bénéficiaires de minimas sociaux, personnes en fin de droits...) et de consolider leur parcours en réunissant dans le cadre d'un large maillage partenarial les acteurs ou les actrices de l'animation de la vie sociale, de la jeunesse, du travail social, de l'entrepreneuriat qui se reconnaissent dans les valeurs de l'Éducation populaire. Ce projet doit permettre de décloisonner et de mobiliser les expériences et les expertises de chaque membre du collectif, afin de renforcer l'analyse et la compréhension des situations des jeunes accompagnés, et de leur proposer des solutions adaptées ainsi qu'une insertion sociale et professionnelle pérenne.

Ce projet se veut global, en combinant 5 axes majeurs :

- Politique, en défendant la réappropriation de ses droits.
- Technique, en renforçant la simplicité et la protection des données.
- Déontologique, en remettant les accompagnant.e.s, à la bonne place en ne détenant pas des données personnelles.
- Éducatif, en développant la formation des utilisateurs et des accompagnants, à l'utilisation de la clé.
- Partenarial, en associant les acteurs de terrain et les usagers à la construction de l'outil et de l'accompagnement.

Concernant ce dernier axe, le Secours Populaire Français, le Samu social de Paris, Framasoft et la start-up Cozy sont les partenaires de cette expérimentation, qui a obtenu le soutien financier de la fondation AFNIC.

La formation des professionnel.le.s

Si leur réseau est impliqué dans l'accompagnement direct des publics, les Ceméa sont également présents dans le champ de la formation permettant aux professionnels de se former, pour renforcer leur accompagnement des publics en situation d'insertion. Ainsi par exemple, des formations en direction des professionnels du social et médico-social, sont inscrites dans l'offre de formation professionnelle continue des Ceméa. À titre d'exemple, l'on peut relever que certaines des formations que les Ceméa proposent dans leurs catalogues, sont reprises dans le catalogue de FPC des PEP. Les Ceméa ont pu ainsi encadrer une formation sur la thématique du « travail avec les familles » auprès des professionnels du médico-social, partenaires des PEP.

Des émissions en Webradio

Nourrir la réflexion, permettre le pas de côté ou la dispute, ce sont les ambitions de l'émission de webradio initiée par le secteur national Travail Social et Santé Mentale des Ceméa. 2019 aura donc vu la mise en œuvre de ce projet. Ainsi chaque mois, des invité.e.s issu.e.s du champ de l'éducation, de la psychiatrie et de l'intervention sociale sont venu.e.s débattre et partager leur analyse sur des problématiques sociales d'actualité (l'état de la psychiatrie en France, le travail social en Europe, la jeunesse en errance, les femmes et la migration, etc.).

Il faut noter que la crise sanitaire liée à la Covid-19 aura été l'occasion de proposer une série d'émissions hebdomadaires « seulensemble ». Une occasion pour porter un regard sur la manière dont le confinement et sa sortie sont venus impacter les personnes (jeunes, enfants, parents, mais aussi professionnels de l'éducation et de l'intervention sociale).

Ce fût aussi l'occasion de construire une série de 3 émissions spéciales avec le PRIJ (Plan Régional Insertion Jeunesse) d'Île-de-France et les Ceméa Île-de-France, pour donner la parole aux professionnels et aux jeunes accompagnés. Les podcasts de toutes les émissions sont ré-écoutables sur le blog : <https://sites.cemea.org/tssm>



CLÉ D'ACCÈS À MES DROITS

Une collaboration inédite avec une start-up numérique



Les interventions des Ceméa pour un numérique plus éthique et solidaire ont conduit à développer des partenariats divers, souvent avec d'autres associations d'Éducation populaire <https://framasoftware.org> Framasoft, mais aussi avec des entreprises du numérique qui portent les mêmes valeurs que celles défendues par les Ceméa.

Cozy Cloud : Dans le cadre du projet « La clé d'accès à mes droits » financé par la www.fondation-afnic.fr/fr/accueil.htm fondation AFNIC, les Ceméa se sont associés à la Startup Cozy Cloud.

Fondée en 2012, soutenue entre autres par MAIF innovation, elle développe Cozy, une plateforme auto-hébergeable ou en ligne (5 Go gratuits avec l'offre de base) de gestion des données personnelles, écrite en logiciel libre. Son objectif : donner à l'utilisateur la possibilité de garder ses données personnelles, en remplacement de services ou d'applications web tierces à but commercial.

Benjamin André sont co-fondateur était l'invité de l'émission de webradio <https://liberons-nous.cemea.asso.fr/2019/06/27/des-libres-et-vous4-benjamin-andre-cozy-cloud> « Des Libres et Vous » où il a pu expliquer son concept « You stay because you can leave ! » (Tu restes parce que tu peux partir).

Au sein des formations et des actions, accueillir et accompagner des personnes fragiles



Les Ceméa peuvent constater ici et là, dans les formations et actions d'accompagnement qu'ils mettent en œuvre, que des stagiaires rencontrent de grandes difficultés qui peuvent venir « freiner » l'implication dans la formation et dans le groupe (difficultés financières, problèmes relationnels, troubles psychiques, addictions, etc.).

Ainsi afin de soutenir et étayer l'action des formateurs et des formatrices, au quotidien, le comité de pilotage national Travail Social et Santé Mentale et le groupe national Insertion des Ceméa, continuent de proposer annuellement des temps de formation et d'échange. Ainsi par exemple en juin 2019, à Paris, s'est tenu un regroupement insertion. Il avait pour objectifs de partager des enjeux relatifs au numérique, mais aussi d'expérimenter l'outil webradio, comme outil d'accompagnement et d'insertion possible. Ce partage d'expériences, en s'appuyant sur les projets mis en œuvre dans le réseau, vise à enrichir la compréhension des problématiques et construire des réponses pour renforcer le projet des Ceméa.

Ainsi cette rencontre a permis d'une part de rencontrer des partenaires extérieurs pour partager leurs expériences et leurs analyses (le Samu social de Paris, mais aussi des professionnel.le.s d'une ONG serbe accueillant et accompagnant des personnes migrantes) et d'autre part de travailler sur les questions de protection numérique, mais aussi sur la webradio.

Le travail de réflexion initié durant ce regroupement a été édité à travers la production d'une émission spéciale de webradio :

<https://sites.cemea.org/tssm/2019/06/25/emission-speciale-du-25-juin-19>

■ Trois objectifs pour le réseau national « Jeunes en errance »

Après plusieurs années où le financement des actions conduites au titre du réseau « Jeunes en errance » diminuait tellement que nous avons envisagé en milieu d'année 2018 de cesser d'en porter le fonctionnement, une convention pluriannuelle a été signée avec le Ministère des solidarités et de la santé pour l'animation du réseau de 2019 à 2021, pour une somme qui permet de travailler.

Rappelons que ce réseau national réunissant environ 250 structures de terrain au travail avec des jeunes en rupture sociale, est animé par les Ceméa, sur demande de l'État, depuis 1998.

Trois objectifs ont été fixés dans la convention triennale 2019-2021 :

- Animation d'un réseau national d'intervenants auprès des jeunes en errance : mutualisation des pratiques, soutiens méthodologiques, rencontres régionales et nationales.
- Mise à disposition publique et diffusion des pratiques et des savoirs : base de données internet, conférences, publications.
- Expertise auprès des acteurs publics : auprès des ministères (en premier lieu auprès de la DGCS, de la DIHAL et de la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté), auprès des services déconcentrés de l'État et auprès des collectivités territoriales.

Animation du réseau national

- Circulation d'informations portant sur les pratiques, les expertises et les expérimentations en cours : réalisation et diffusion numérique de cinq bulletins d'information (adressés aux correspondants du réseau et mis en ligne sur le site internet), diffusion numérique (participants et site) des actes des rencontres nationales 2018.
- Mise en relation directe entre structures de terrain et appui-conseils aux équipes : prévention spécialisée centre-ville Le Mans et Grenoble, maraude « Jeunes » Samu social 69, CCAS ville de Poitiers et ville de Lannion, Accueil MENA Aurore-Paris, Communauté de Communes Sud Estuaire (Loire Atlantique), Mission Locale de Toulouse-Relais Accueil jeunes, CIRC Saint Nazaire (terrain d'accueil alternatif).
- Travail avec des réseaux associatifs nationaux : CFPE (préparation du colloque « Fugues »), Samu social international (partages Nord-Sud), Mission Jeunes de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (sorties d'ASE), AFASER (handicap psychique des jeunes en errance et accueil dans le secteur médicosocial), Association nationale des maisons des adolescents, Société française de santé et de médecine de l'adolescence.
- Organisation d'une rencontre nationale de partages de pratiques : à Strasbourg, en partenariat avec la Maison départementale des adolescents et l'association Le relais, les 19-20-21 novembre, avec 85 participants venant de 37 équipes différentes.

Mise à disposition des pratiques et des savoirs

- Tenue à jour du site internet dédié jeunes-en-errance.cemea.asso.fr : mise en ligne de travaux d'équipes, des productions et contributions du réseau, de travaux d'étudiants et de chercheurs,

de références administratives, d'informations brèves. Les entrées importantes étaient signalées dans les bulletins d'information du réseau. Il y a eu une moyenne de 400 connexions par mois sur le site.

- Organisation de conférences pour des professionnels et/ou pour un public plus large : IRTS de Poitiers, de Nantes et de Clermont-Ferrand, section CEF du lycée de Poligny (étudiants, formateurs et enseignants, réseau de professionnels), Réseau de santé de Lille, Rouen dans le cadre du congrès de la Société Française de Santé et de Médecine de l'Adolescence.
- Intervention de 2h sur la fréquence nationale « Radio Protestante ».

Publications

- François Chobeaux. Agora Débats Jeunesse n° 83, année 2019 [3], Trop cool la zone, p. 49-52.
- In P. Gerardin, B. Boudailliez, P. Duverger (coord.). Médecine et santé de l'adolescent. Elsevier Masson 2019. François Chobeaux et Florent Cosseron, « Les adolescents en errance », p. 185-188.
- François Chobeaux. Vers l'Éducation Nouvelle n° 573, janvier 2019. Errer, verbe d'avenir ? p. 83-85.

Conseil et expertise pour les politiques publiques

- Partages et contributions avec la cheffe de projet « jeunes vulnérables » de la DGCS.
- Participation aux travaux du groupe de pilotage « Jeunes » de la DIHAL.
- Appui au CNLE pour le renouvellement des membres de ce conseil intégrant des jeunes en errance.
- Contribution « jeunes et insertion » pour le Ministère des Outre-mer.
- Contribution au rapport parlementaire de Mme Bourguignon.
- Portage de la dimension « jeunes en rupture » auprès du Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.
- Partages avec l'ONPE sur les « sorties d'ASE ».
- Conseil et appui à la ville de Lannion pour une expérimentation Insertion.



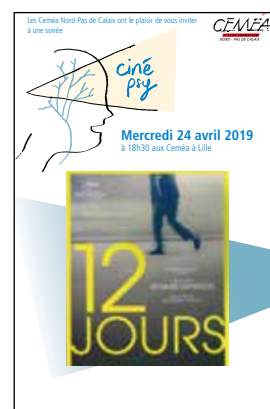
EN QUELQUES CHIFFRES

Qui sont les « bénéficiaires » de ce réseau, quelle est sa « surface » ?

Sur la base de la dernière mise à jour de la liste de diffusion du réseau au 13 décembre 2019, les informations sont parties vers 22 « têtes de réseau », 236 équipes, 19 chercheurs et chercheuses, 21 centres de formation, 24 correspondants à l'étranger.

Plusieurs professionnels sont destinataires de fait à partir d'un envoi fait à une équipe. Sur une base de 5 par équipe, environ 1 000 personnes accèdent aux bulletins diffusés par messagerie. Il s'agit pour la plupart de professionnels, tous engagés dans des actions conduites en métropole.

On peut aussi estimer que les « bénéficiaires » des actions du réseau sont également et centralement, par destination, les jeunes usagers des structures identifiées. Les estimations faites avec les équipes aboutissent à un total d'environ 15 000 usagers.



Des projets pour 2020

Deux groupes de travail, groupes de partage de pratiques, sont proposés pour l'année 2020 :

- Comment aller vers les « invisibles » dans la rue, ceux qui ne se montrent pas comme SDF démonstratifs : les sortants d'ASE ou fugueurs, les jeunes déclassés, les mineurs étrangers discrets... Un atelier a commencé à travailler sur ce sujet.

- Comment s'appuyer sur des activités, des pratiques partagées, pour construire et renforcer le lien ? TAPAJ, atelier cuir, jardin coopératif, chantier forestier... Là aussi des équipes se sont repérées et ont commencé à partager.

Et en 2020 les rencontres nationales annuelles auront lieu en octobre en Belgique, à Bruxelles, en collaboration avec les équipes belges engagées dans les actions du réseau. Un thème fédérateur est à l'étude : produire un « plaidoyer » franco-belge à destination des responsables politiques nationaux.



Travailler en équipe



Alors, que faut-il pour pouvoir se dire équipe ? Un projet d'action clair, partagé, aux modalités régulièrement revisités. Des compétences complémentaires pouvant être exercées de façon transdisciplinaire, chacun pouvant empiéter pour partie sur le champ de l'autre. Un encadrement qui sache fédérer. Une organisation qui permette de réguler. Tout un équilibre complexe, instable, fragile.

*François Chobeaux,
Travailleur social, sociologue
VST N° 144 - 2019*



© Lionel Koechlin - VST n° 144

■ La psychiatrie et la santé mentale en 2019

Les Ceméa et la santé mentale, une histoire vivante

La rencontre des Ceméa et de la santé mentale s'est initiée lors des premiers stages dans les hôpitaux psychiatriques, autour de la question du cadre de vie des patient.e.s. Alors est née une parole singulière soignante.

« Nous avons toujours défendu le principe de la continuité des soins qui sous-entend le renforcement de la fonction d'étayage de chacun.e dans son rapport à la psychose et plus largement à la souffrance humaine, afin de mettre en pratique « l'art de l'écoute et de l'écho » tel que le disait Lucien Bonnafé, Psychiatre et compagnon de route historique des Ceméa. Notre volonté de défendre une approche psychodynamique de la compréhension du psychisme et de la place de la personne dans son histoire reste encore aujourd'hui un fil rouge pour les Ceméa, dans le cadre principalement des stages mis en place dans nos différents territoires d'intervention. » (Équipes de santé mentale des Ceméa).

Des points d'ancrage fort encore et toujours d'actualité

Ainsi, fort de ces convictions et de ces quelques principes, les Ceméa portent depuis près de 60 ans, une approche humaine et humaniste de la psychiatrie. En effet, nous pouvons aujourd'hui faire le constat que la contrainte sous toutes ses formes, prend le pas. Qu'il s'agisse d'un retour fort de la contention dans les établissements psychiatriques, qu'il s'agisse de la volonté de réduire les approches plurielles, pour « obliger » à la pensée unique (une manière unilatérale de penser le soin), ou qu'il s'agisse plus largement pour les pouvoirs publics de renforcer la marchandisation de l'éducation et de l'intervention sociale, les acteurs et actrices sont contraints de réduire leur pensée, leur action, leurs valeurs. Les identités professionnelles sont gommées et un vocabulaire lissé prend le pas !

Il devient complexe de penser et d'agir autrement. Parler de psychanalyse devient compliqué, et parler de clinique n'est plus vraiment reconnu dans les orientations des instances de tutelle ou de financement de la formation continue. La question du sujet ne semble plus centrale, même si cette dimension continue à être affirmée dans les discours officiels. Mais qu'en est-il du sujet inscrit dans un collectif ? Il semble que cette idée là aussi ne soit plus réellement défendue et portée, par des équipes en souffrance, du fait du manque de moyens alloués (en témoignent les luttes importantes engagées ici et là dans les hôpitaux) et paralysées dans des pratiques managériales de la rentabilité.

Depuis plusieurs années maintenant, les Ceméa ont fait le choix de dénoncer cette situation et ce délitement, en participant à la création de différents collectifs et initiatives, qu'il s'agisse du Collectif des 39 ou plus récemment du soutien au Printemps de la Psychiatrie. Il s'agit pour les Ceméa, de rappeler inlassablement que chacun.e, a une place dans la société en visant à inscrire celui ou celle qui souffre dans une dynamique de relations sociales et de citoyenneté. C'est à ce titre, que la psychothérapie institutionnelle reste donc pour le mouvement Ceméa un socle fort de référence.

Mais agir dans ces collectifs, est-ce suffisant ? N'agit-on pas en étant trop « masqués », trop en retrait, au risque de nous appauvrir ? Ne doit-on pas retravailler un engagement direct, pour porter des références et des principes qui sont essentiels ? (L'aliénation sociale, l'approche plurielle, l'importance de la formation des professionnel.le.s, une réflexion sur l'autisme, etc.).

La folie douce



Le sort qui est fait aujourd'hui aux personnes souffrant de troubles psychiques, qu'on les dise fous, psychotiques, autistes, etc., est tout à fait emblématique de l'état de déliquescence de nos sociétés modernes. Toutes proportions gardées, cela nous fait venir en mémoire d'autres périodes sombres de l'histoire. Dans cette histoire, qui par moments bégaie, les éducateurs, avec les professionnels de la psychiatrie, ont un combat à mener, pour le respect de la dignité humaine.

Joseph Rouzel
VST N° 144 - 2019

Une volonté de relancer une dynamique de « croisement », pour (re)créer des ponts !

Si les mouvements de la psychothérapie institutionnelle et de la pédagogie institutionnelle ont rencontré les Ceméa en leur temps, c'est bien qu'il y avait des conjonctions, au sein d'un même « bain de langage » où psychiatres, psychologues, infirmier.e.s, éducateurs et éducatrices, mais aussi enseignant.e.s et animatrices, parlaient la même langue et se rejoignaient dans cette volonté de considérer l'autre comme sujet, engagé dans les relations sociales.

Pourtant les Ceméa ont pu chaque jour constater que cette volonté de croisement n'est sans doute pas si évidente que cela et comme le disait Jean Oury, il faut penser que « cela ne va pas de soi ».

En effet, ici et là, cette rencontre entre santé mentale et les autres champs d'action des Ceméa, n'a pas été aussi simple, souvent teintée d'incompréhensions, voire de défiance.

Pourtant les ponts sont réels notamment autour de la question du sujet et du collectif, qui reste centrale pour tous.

Dans un contexte de « maltraitance » du champ de la psychiatrie, il faut reprendre une place et être porteurs avec d'autres d'une dynamique forte, où le sens de l'action est remis au cœur de la pensée et de la pratique.



© Guy Billout - VST n° 145



© Kristelle Rodeia - VST n° 146

Résister, Mobiliser, Construire

Et si ce vieux slogan des Ceméa devenait une ligne de conduite dans les prochains mois, les prochaines années !

En effet, dans ce contexte parfois très morose où l'approche singulière des Ceméa ne « fait pas toujours recette », il faut relancer une dynamique qui s'articule autour de ces 3 mots clefs :

Résister, car il s'agit de lutter contre la pensée unique qui vise à aplanir les pratiques des acteurs et actrices de terrain en limitant leur droit à la pensée et en misant avant tout sur une approche neurologique des maladies mentales. Les Ceméa ne souhaitent pas que leur seule approche soit reconnue, mais pas non plus qu'elle soit remise dans les méandres du passé. Les Ceméa défendent une approche multiple.

Mobiliser, car ce n'est pas à quelques-un.e.s que les Ceméa peuvent porter ce qu'ils défendent ! C'est bien l'affaire de tous et toutes, quel que soit son terrain d'action. Pour cela, les Ceméa doivent transmettre ce qui les fonde, ce qui les a porté et ce qui les porte encore aujourd'hui

Construire, car les Ceméa doivent sans aucun doute repenser leurs terrains d'action. Si la formation reste le terrain principal, il est nécessaire de réfléchir à d'autres manières d'agir et de les partager (construire de nouveaux terrains d'expérimentations, aller à la rencontre d'autres acteurs, etc.), pour développer une parole incarnée.

L'offre de formation professionnelle continue

L'activité de formation en psychiatrie et en santé mentale reste forte au sein du réseau. L'offre de formation en FPC est portée par plusieurs Associations régionales (notamment, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, PACA, Bourgogne Franche-Comté, Picardie), avec une proposition de 69 stages. Il faut également noter que « l'offre catalogue » génère également une demande de formations en intra des établissements qui souhaitent proposer des formations adaptées à leurs équipes.

Ainsi en 2019, les Ceméa ont organisé une centaine de stages issus du catalogue national ainsi que des demandes directes des équipes soignantes, au sein de leurs établissements.

Un soutien aux actions de formation partenariales

Dans la dynamique engagée les années précédentes, les Ceméa ont poursuivi en 2019, le soutien aux actions de formation mises en place par des partenaires inscrits dans le champ de la santé mentale. Ainsi, l'Association nationale des Ceméa a pu porter administrativement les journées de formations de La clinique de La Borde ou de Saint-Alban, et encore les Rencontres Vidéo en Santé Mentale (RVSM). De nouveaux partenariats ont également vu le jour (ASPEA, La Criée).

“ Verbatim

« L'art-thérapie est un formidable moyen pour continuer à s'exprimer et donc à exister. Cette thérapie est vivement conseillée auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. A l'atelier, le lien se recrée, l'expression verbale se remet en route. Les émotions vécues par le biais de l'art réveillent et réaniment. Au sein de cet espace créatif bienveillant, le patient s'apaise au fur et à mesure de l'atelier. »

Céline Rivault, Art-thérapeute

Pour un renouveau des soins psychiatrique

« Contrairement à la tendance actuelle qui voudrait que la maladie mentale soit une maladie comme les autres, nous affirmons que la psychiatrie est une discipline qui n'est médicale qu'en partie. Elle peut et doit utiliser les ressources non seulement des sciences cognitives, mais également des sciences humaines, de la philosophie et de la psychanalyse, pour contribuer à un renouveau des soins axés sur la reconnaissance de la primauté du soin relationnel. Notre critique de ce qu'est devenue la psychiatrie ne peut faire l'impasse sur la responsabilité de ses gestionnaires. »

Extrait du communiqué du Printemps de la psychiatrie.

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article10184>



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Un exemple de stage

(stage n° 16, extrait du catalogue 2021)

La personne psychotique en institution

La psychose nécessite un travail clinique sur l'histoire du sujet. Il convient de rendre lisible les chemins empruntés par les personnes pour une lecture appropriée. Elle permet à travers divers regards (psychologique, psychanalytique, historique, familial...) de mieux appréhender la prise en charge de la personne dans le projet de soin, éducatif ou de vie.

Objectifs

- Appréhender le.la patient.e psychotique dans sa globalité pour mieux l'accueillir
- Renforcer ses connaissances sur les psychoses

Contenus

- Qu'est ce que la psychose ? Ses différents troubles
- Approche des théories et des pratiques psychanalytiques
- L'importance de l'histoire du sujet
- Le cadre institutionnel et les prises en charge
- Les processus psychotiques et leurs répercussions sur le travail en équipe

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Échanges et analyse des pratiques
- Étude de cas
- Bibliographie

■ Les actions des Ceméa pour les jeunes enfants

La mission nationale Jeunes enfants des Ceméa continue d'assurer une présence politique et de se situer comme une force de propositions dans différents espaces stratégiques comme le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA), ou à travers les relations avec les équipes de la Direction des Politiques Familiales et Sociales de la Cnaf. Une de ses missions principales est d'accompagner le réseau des Associations territoriales des Ceméa, sur la construction des rubans pédagogiques intégrant la dimension éducative des jeunes enfants, la conception d'actions de terrain souvent dans des dynamiques partenariales. La dimension formation de formateurs est également une priorité de toute mission nationale, les pratiques en Europe pouvant être un levier pour enrichir les projets menés en France.



Équilibrer risques sanitaires et enjeux socio-affectifs, nos enfants ont besoin de vivre ensemble

Si la sécurité apparaît évidemment essentielle dans cette période sanitaire extrêmement difficile, il est néanmoins fondamental de ne pas s'en tenir à une approche purement technique, mais de considérer les personnes dans leur globalité ; leurs besoins, aujourd'hui comme hier, ne sont pas exclusivement sanitaires et les accueillir suppose de ne pas oublier les autres dimensions. Si l'accent est mis en ce moment, principalement voire parfois excessivement, sur les aspects matériels et réglementaires de cette protection, il ne faut pas oublier que la véritable sécurité, indispensable pour leur développement, comporte une dimension socio-affective qu'il convient absolument de prendre en compte, en particulier dans un contexte pouvant susciter de nombreuses inquiétudes et peurs chez les enfants.

Dans ces conditions et face aux craintes suscitées pendant cette période, et souvent non basées sur des faits, le risque est grand d'une dérive « hygiéniste ». La suppression systématique de tout le matériel susceptible d'être partagé par les enfants, appauvrit considérablement les espaces de vie sociale, dévitalise les pratiques ludiques et physiques, et rend difficile des apprentissages authentiquement coopératifs. Or, il est absolument décisif, et plus que jamais aujourd'hui, de proposer des espaces où l'enfant peut découvrir le plaisir d'être ensemble, de rencontrer les autres et de s'enrichir de leurs apports ; il est fondamental que cela puisse se faire dans la sérénité. C'est, en effet, dans l'interaction avec autrui, dans l'expérience d'apprentissages en commun, dans l'élaboration de projets porteurs de sens que l'enfant pourra trouver les moyens de dépasser les difficultés et les angoisses de la situation sanitaire. Une approche exclusivement sécuritaire-sanitaire, constitue donc un risque psycho-affectif et cognitif bien plus grand que celui présenté par la Covid. Prenons donc des précautions raisonnables, les crèches en ont l'habitude dans leur fonctionnement, expliquons-les aux enfants, mais ne les enfermons pas dans un monde entièrement régi par le contrôle obsessionnel de leurs activités. Inventons des situations où le principe de précaution est compatible avec leurs besoins fondamentaux.

Le sens des missions des lieux d'accueil des jeunes enfants n'a pas changé, même si des adaptations sont aujourd'hui nécessaires. Les mesures sanitaires doivent s'inscrire dans une approche raisonnée, équilibrée et adaptée. Elles doivent prendre leur juste place dans le projet et l'organisation pédagogique et ne pas compromettre complètement les espaces et les temps pour l'accueil des familles, l'accueil des enfants, les échanges et la communication.

Extrait du communiqué de presse diffusé le 26 mai 2020 par les Ceméa

MOBILISATION DES FAMILLES

Grandir ensemble dans le Gard

Le groupe partenarial « les Berceuses de Valdegour » voit le jour. Professionnels, associations et habitants du quartier se retrouvent ainsi autour d'une volonté commune : mettre en lumière l'importance de ce premier âge de la vie, et agir autour de cette idée...

La première action menée par le collectif a été l'organisation des Ciné-parents, en lien avec la médiathèque et le centre social municipal : à partir de projections mensuelles de documentaires, de courts et longs métrages, des échanges ont lieu entre parents et professionnels, sur les questions de l'éducation, de la parentalité, du lien social, du plurilinguisme et de la multi-culturalité. Puis viennent des journées d'études, la participation à des conférences, au Festival du film d'éducation, à des visites d'éveil vers d'autres horizons...

C'est dans ce contexte que se développe l'action « Grandir ensemble », portée par les Ceméa et l'École des parents et des éducateurs du Gard. Deux accueils enfant-parents sont proposés chaque semaine, pour des enfants de moins de 3 ans, dans plusieurs lieux associatifs des deux quartiers Valdegour et Pissevin, ainsi qu'à la médiathèque et au centre social municipal. Pendant deux heures, les enfants peuvent découvrir l'espace et les objets mis à leur disposition ; les parents sont invités à prendre le temps de les regarder. D'abord financé dans le cadre de la politique de la Ville et par le Réseau d'aide et d'appui à la parentalité, il s'agit aujourd'hui d'un lieu d'accueil enfant-parents itinérant (laep), reconnu par la Caf.

Le moteur du projet est bien le résultat d'un partenariat multiple, non concurrentiel et transversal, et ces volontés coopératives suscitent la confiance des services publics, leur adhésion et des financements, via les Ceméa, dans le cadre du droit commun. C'est une véritable dynamique culturelle qui a permis la co-construction de cette action, fondée sur la mobilisation des familles et des acteurs.trices locaux.

PRIS SUR LE VIF

Poursuite du projet Erasmus Mobilité des personnels jeunes enfants



Il s'est poursuivi en Irlande du 19 au 25 mai 2019, permettant de continuer dans un nouveau pays les observations de groupes d'enfants. Neuf militant.e.s salarié.e.s et bénévoles représentant six Associations territoriales des Ceméa (Pays de la Loire, PACA, Auvergne, Picardie, Nouvelle Aquitaine et Grand Est) ont participé à ce séjour comprenant 4 jours de visites-observations dans 4 structures : Kidz @Play à Maynooth, Early Days Montessori à Kilmeague, Giggles Playgroup à Newbridge et Wigwams à Ballysax. Ces professionnels français travaillant dans les domaines de l'éducation et de l'accueil des enfants et des jeunes enfants se sont ainsi rendus dans la ville historique de Maynooth, dans le comté de Kildare, pour observer la place des jeux de plein air dans les services d'EAJE. Ils ont échangé avec les professionnels de la petite enfance travaillant dans les structures qui les accueillent de ce qu'ils ont observé dans le cadre d'un échange de connaissances nourri par les observations d'autres services d'accueil et d'éducation européens de la petite enfance. Une soirée débat a été également organisée en appui sur le montage vidéo réalisé durant les 4 jours d'observations. Cela a permis de nombreux échanges avec les responsables des structures, avec l'universitaire responsable de l'accueil, Sinead Matson et Debbie Mullen formatrice spécialisée dans la petite enfance pour Early Childhood Ireland (ECI). Le symposium « La place des jeux extérieurs en Irlande » à l'université de Maynooth du 25 mai a clôt la semaine d'exploration interculturelle, des professionnels.

En prenant l'engagement ci-dessus, comme point de départ, le symposium a orienté les échanges à travers les interventions sur l'éducation, les soins et les droits fondamentaux des plus jeunes citoyens irlandais au cours des 100 années qui se sont écoulées depuis son engagement dans le premier programme démocratique. Les participants ont ensuite tenté de réfléchir de manière prospective à ce à quoi pourraient ressembler les jeux et l'apprentissage en plein air dans les 100 prochaines années. La journée s'est terminée par la création d'un manifeste d'engagements que les délégués irlandais ont choisi de prendre dans le domaine des jeux de plein air.

Cette action menée en partenariat avec l'Université de Maynooth et la collaboration de Angela Rickards, dans le cadre du programme Erasmus, devait se poursuivre en Suède du 3 au 9 mai 2020. Le report lié à la crise sanitaire pourrait se faire si la ville de Göteborg, partenaire principal du projet, assoupli sa réglementation pour des raisons médicales évidentes, car le nombre d'adultes est actuellement limité dans les structures de la petite enfance suédoise.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Une mission en Guadeloupe pour renforcer les actions liées à la petite enfance

Elle s'est déroulée du 12 au 22 juin 2019 et a été conduite par le groupe national « Jeunes enfants » des Ceméa nationaux. L'objectif était de former une équipe de militant.e.s localement afin, en appui sur le savoir-faire des Ceméa, d'être force de propositions auprès des collectivités locales, pour des actions futures... Au programme de cette mission :

- Une rencontre avec l'équipe de la crèche municipale, le responsable du service petite enfance et l'élue chargée de la petite enfance de la ville des Abymes.
- Des temps de formation des militant.e.s permettant de croiser connaissances, savoir-faire et de réaffirmer les convictions du projet Ceméa.
- Une soirée débat pour les assistantes maternelles de la ville des Abymes autour de l'évolution des métiers et des perspectives pour demain.
- Un rendez-vous de travail avec Joël Pisiou, Directeur de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse au Conseil départemental.
- Un rendez-vous avec Francis Ludger, Directeur du pôle Enfance, Education de la ville de Sainte-Anne.
- Une soirée Bokantaj « Être parent d'un enfant de 0 – 6 ans en Guadeloupe en 2019 ».
- Deux jours de formation sur la thématique « Accueillir l'enfant de 2-6 ans » et notamment sur la construction d'un projet pédagogique adapté au rythme de l'enfant.

Conception de contenus pour la Formation à distance

Un groupe de huit militant.e.s salarié.e.s et bénévoles des Ceméa ont travaillé à la construction de contenus de formations pour l'ensemble des stagiaires accueillis par les Ceméa, sur la connaissance du public 0-6 ans. L'enjeu est important, il consiste à harmoniser les contenus de formations en distanciel et présentiel pour l'ensemble des formations proposées par le réseau Ceméa. Le travail s'est centré sur la construction des rubans pédagogiques avec des contenus obligatoires et d'autres optionnels. Ainsi les formateurs et formatrices des Ceméa pourront bâtir des parcours selon les besoins et les envies des stagiaires.

“ Verbatim

Le gouvernement de la République a pour premier devoir de prendre des dispositions pour le bien-être physique, mental et spirituel des enfants, de veiller à ce qu'aucun enfant ne souffre de la faim ou du froid par manque de nourriture, de vêtements ou d'abri, mais que tous disposent des moyens et des installations nécessaires à leur éducation et à leur formation appropriés en tant que citoyens d'une Irlande libre et gaélique».

Extrait du 1er programme démocratique du Dáil Éireann du 21 janvier 2019